

18^{eme}

RAID NATURE

du Pont d'Arc



Raid Nature
du Pont d'Arc



26 & 27 Mars 2016



11^{eme}

KID RAID 07



Rhône-Alpes

ardèche LE DEPARTEMENT ardèche TOURISME



Melvita

Informations & réservations
Tél. 04 75 88 04 01
info@raid-nature-vallon.fr
www.raid-nature-vallon.fr

RAID NATURE DU PONT D'ARC

Dimanche 27 mars 2016

> L'ÉPREUVE :

Le « Raid Nature du Pont d'Arc » est une épreuve sportive de pleine nature qui enchaîne : course à pied (prologue) sur routes, chemins et sentiers, un parcours en canoë biplace, une randonnée sportive en terrains variés, incluant divers passages, techniques, aquatiques (eau froide), passage à gué, un cross country VTT sur pistes et chemins incluant des portages.

> L'ÉQUIPE :

La course en équipe est obligatoire. L'équipe est formée d'un capitaine et d'un équipier et peut recevoir une aide extérieure de la part d'un assistant.

Celui-ci peut aider * plusieurs équipes pour le matériel, l'habillement ou le ravitaillement. Son aide se limite à l'entrée des parcs à vélos et aux différents points de contrôle. L'équipe doit partir et arriver au complet.

**Il doit être muni du Pass fournit dans le dossier course.*

> LE CIRCUIT :

À l'inscription, les équipes ont le choix entre le « Raid Nature » et « Aventure ». Les deux parcours sont difficiles, bien adapter son choix à sa condition physique. Attention le choix du parcours à l'inscription ne pourra pas être modifié.

> L'ÉQUIPEMENT :

Le port du casque VTT homologué, des gants et du dossard est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve et pour toutes les disciplines. Le port du gilet d'aide à la flottaison fermé est obligatoire pour la portion canoë. Pour le parcours Aventure : possibilité pour l'assistant d'apporter une combinaison néoprène à la station prévue pour les passages aquatiques.

> LE MATÉRIEL :

Chaque concurrent doit fournir son VTT. L'organisation peut vous fournir des adresses de loueurs. Le matériel de canoë sera fourni par l'organisation : un canoë mono-type biplace, gilets, pagaies. L'usage de tout autre matériel canoë est interdit.

> LES CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

Être âgé de 18 ans au moins. Fournir le certificat médical type joint au bulletin d'inscription (ou comportant strictement les mêmes termes), une attestation sur l'honneur où le concurrent certifie savoir nager 50 m et avoir pris connaissance du règlement. Conformément à la loi n°84-610 du 16 juillet 1984, nous attirons votre attention sur l'intérêt de posséder une assurance individuelle accident couvrant les activités pratiquées. Pour participer au Challenge POMPIERS, les deux équipiers doivent fournir une attestation de leur chef de centre.

Le tarif d'inscription est de 80 € par équipe et comprend l'assistance technique, les secours, le ravitaillement de l'arrivée.

> LA MARCHÉ À SUIVRE :

Renvoyez un seul dossier d'inscription par équipe, comprenant tous les justificatifs. Le nombre d'équipes participantes étant limité, les inscriptions seront acceptées chronologiquement au fur et à mesure de la réception des dossiers complets (cachet de la poste faisant foi) et ce, jusqu'à ce que le nombre de places prévues soit atteint. Retirez vos dossiers de course, badges électro-

niques et vos dossards le samedi 26 mars 2016 de 14 h à 19 h. Présentez vous pour les instructions de course une demi-heure avant le départ du parcours choisi, le dimanche 27 mars 2016. L'épreuve est régie par un règlement dont sont donnés des extraits. Toute infraction entraînera la disqualification du concurrent ou de l'équipe responsable. Consultable sur notre site internet www.raid-nature-vallon.fr

Départs de Salavas :

Les deux départs seront donnés du centre du village de Salavas à 8h et 10h. L'arrivée se fera comme par le passé dans le centre de Vallon Pont d'Arc.

Les concurrents doivent impérativement garer leurs véhicules sur le grand parking Place Allende-Néruda à Vallon Pont d'Arc et se rendre en foulées d'échauffement jusqu'au centre du village de Salavas (2 km par les voies de circulation routière - prudence). Un plan sera distribué, et est téléchargeable sur le Site Internet du Raid.

Le bureau de confirmation fermera impérativement le samedi à 19h. Pas de permanence le dimanche matin.

Extraits du règlement :

Règlement complet sur le site internet

• Départ et arrivée

Deux départs distincts seront donnés : un pour le parcours Aventure et un pour le parcours Raid. Un pointage aura lieu au départ. Les concurrents qui se présenteraient sur la ligne après le départ et dans un délai de 15 minutes seront autorisés à courir mais ne pourront prétendre à aucune déduction de temps. L'arrivée ne sera acquise qu'au passage de la ligne d'arrivée par l'équipe complète.

• Modification ou arrêt de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'épreuve en cas de force majeure, d'éléments liés à la sécurité ou à la météorologie.

• Ravitaillement

21.1 - Les équipes doivent être en complète autonomie. Des points de ravitaillement sont cependant prévus sur les circuits, mais restent seulement des compléments.

13.4 - Les concurrents sont responsables pendant toute l'épreuve du matériel qu'ils utilisent, qu'il leur appartienne ou qui leur a été prêté ou loué.

13.5 - L'association Raid Nature du Pont d'Arc décline toute responsabilité en cas de vol (de perte) ou de tout autre détérioration du matériel des participants tant lors des déplacements que des dépôts y compris les parcs à vélos.

13.5.1 - Les participants renoncent par avance à tout recours envers l'association.

24.6 **IMPORTANT** : Aucune modification de classement ne sera acceptée s'il y a un poste manquant sur la puce de chronométrage.

• **Un « Raid Nature » dans un cadre naturel et fragile.** Pour vous faire découvrir pleinement le milieu naturel et les paysages d'Ardeche méridionale, nous avons tracé pour vous des parcours inédits. Avec les agents de L'Office National des Forêts, FRAPNA, DDAF, SGGa, les organisateurs vous ouvrent les portes d'un cadre unique mais fragile. Les autorisations de passage sont accordées exclusivement au Raid et sur le seul jour de la manifestation.

• Désistement

6.11 - En cas de désistement de la part d'une équipe, l'organisation s'engage à rembourser les droits d'inscription sur présentation, par courrier recommandé, d'un justificatif, suivant les modalités ci-dessous :

30 jours avant la manifestation > remboursement intégral.

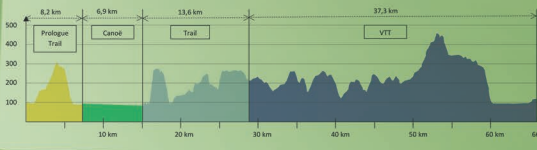
Entre 29 et 20 jours avant la manifestation > 80% remboursé.

Entre 19 et 11 jours avant la manifestation > 50% remboursé.

10 jours avant la manifestation > pas de remboursement.

PARCOURS RAID AVENTURE

D+ 2 000m - 66 km



Rando, Sportive Canoë VTT

> L'ÉQUIPE :

L'épreuve est ouverte à 100 équipes composées d'un enfant de 10 ans à 16 ans (jours anniversaire) et d'un adulte.

> DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Le 11^e Kid Raid 07 se déroule sur la commune de LAGORCE samedi 26 mars 2016.

Le concept des années précédentes est légèrement modifié pour devenir une véritable épreuve style mini-raïd enchaînant plusieurs disciplines sportives de plein air et découverte de l'environnement non chronométrée mais avec attribution de points où tout le monde est gagnant. Au programme de ce samedi après-midi : Course d'orientation, parcours en VTT, tir à l'arc, parcours d'Agilité, maniabilité VTT, tyrolienne et pont de singe, randonnée sportive, connaissance sur l'environnement local.

> CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- Inscriptions en ligne sur le site, une inscription par équipe. Toute inscription mentionnant un email valide recevra une information complémentaire quelques jours avant l'épreuve.
- Le coût de l'inscription est de 25€ par équipe,
- Chaque concurrent doit venir avec son VTT et son équipement. Le port du casque VTT homologué et des gants est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve et pour toutes les disciplines.
- Le matériel de C.O., tir à l'arc, baudrier, sont fournis par l'organisation.
- Les confirmations auront lieu le samedi 26 mars de 8h30 à 11h (fermeture du bureau) à la salle des fêtes de Lagorce à côté de la mairie au centre du village. Un grand parking libre d'accès est situé juste en contrebas de la mairie.
- Les VTT devront être déposés au parc à vélos (environ 4 km du village de Lagorce) entre 8h40 et 11h15 équipés des plaques à vélos (données au bureau de confirmation) et pneus gonflés. **Attention de bien respecter les horaires.**
- Pour la dépose des vélos une seule voie d'accès. Un sens alternatif est mis en place 10 voitures par 10 voitures. Merci de respecter les consignes des bénévoles et de respecter la signalétique en place (ne pas se garer sur les champs cultivés).
- Le départ sera donné à 12h30 pour tous. Les participants seront répartis en 3 groupes pour un départ sur les ateliers du parcours. Temps estimé de l'épreuve : 4 h30.
- La remise des prix se déroulera à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc, à 18h30

> PIÈCES A FOURNIR :

Nous attirons votre attention sur l'intérêt de posséder une assurance individuelle accident couvrant les activités pratiquées.

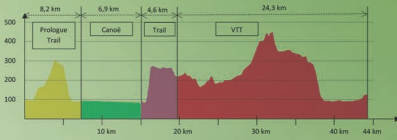
> MARCHÉ À SUIVRE POUR S'INSCRIRE :

Vous inscrire en ligne. A réception de votre bulletin d'inscription sur votre messagerie, vérifier les informations. Renvoyer le bulletin d'inscription dûment signé (attention à l'autorisation du parent), accompagné des certificats médicaux, de la copie de la pièce d'identité de l'enfant (pour l'âge) et du règlement à :

Kid Raid 07 – Office de Tourisme
1 place de l'ancienne gare
07150 Vallon Pont d'Arc

PARCOURS RAID

D+ 1 100m - 44 km



Rando, Sportive Canoë VTT

L'implication dans le développement durable et la protection de l'environnement.

L'association du Raid Nature du Pont d'Arc s'est engagée dans une politique de développement durable, soucieuse de la préservation et de la promotion de son territoire : les Gorges de l'Ardèche et ses communes associées.

Elle a mis l'accent, depuis quelques années, sur ces aspects là :

- Le tri des déchets
- De la vaisselle bio, recyclable
- De la rubalise personnalisée
- Communication principalement dématérialisée et si sur papier, sur papier recyclé et imprim-vert
- Inscriptions en ligne pour limiter l'usage de papier
- Ravitaillement bio à l'arrivée pour 1200 personnes
- Pas d'utilisation de peinture
- Dématérialisation de la plaquette
- Dossards tissus réutilisables



PARCOURS KID RAID 07

14 km



Le nombre d'équipes participantes étant limité, les inscriptions seront acceptées chronologiquement au fur et à mesure de la réception des dossiers complets (cachet de la poste faisant foi) et ce, jusqu'à ce que le nombre de places prévues soit atteint.

PROGRAMME ET DEROULEMENT DES EPREUVES

SAMEDI 26 MARS 2016

8h30 à 11h : Confirmation des inscriptions du 11^e Kid Raid 07. Récupération des dossards, et plaques à vélos à la salle des fêtes de Lagorce.

8h40 à 11 h15 : Dépose des vélos au parc à vélos (environ 4 km du village).

12h30 : Départ du 11e Kid Raid 07 sur la place du village de Lagorce.

16h30 : Goûter des Kid raideurs à l'Arrivée, située sur le terrain en contrebas de la mairie (à côté du Parking, ou salle des fêtes selon le temps).

18h30 : Remise des diplômes et cadeaux aux Kid raideurs à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

--> 18^e Raid Nature du Pont d'Arc

14h à 19h : Confirmation des inscriptions du 18^e Raid Nature du Pont d'Arc à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

Attention à 2h il sera 3h :

Et oui cette année le changement d'horaire d'hiver à horaire été se fera dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars. Bien prendre ses précautions et mettre le réveil à la bonne heure.



DIMANCHE 27 MARS 2016

7h30 : Briefing raideurs « Aventure » et pointage de validation de présence au départ à Salavas au jardin public.

8h : Départ des concurrents du parcours « Aventure » de Salavas.

9h30 : Briefing raideurs « Raid Nature » et pointage de validation de présence au départ à Salavas au jardin public.

10h : Départ des concurrents du parcours « Raid » de Salavas.

Course pour les 1 000 concurrents. Allez à leur rencontre sur des points sécurisés et identifiés sur le Guide du spectateur.

13h30 à 17h30 : Arrivée des participants des deux parcours sur le Bd Peschaire Alizon au cœur de Vallon Pont d'Arc.

18h30 : Remise des prix à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

20h : Vin d'honneur offert par la municipalité de Vallon Pont d'Arc.

BERNARD VALLET

Un coureur cycliste Parrain du 18^e RAID NATURE du PONT D'ARC

11 participations au Tour de France, 11 arrivées sur les Champs-Élysées

- Né le 18 janvier 1954 à Vienne.

- Professionnel chez Gan-Mercier (1976), Miko-Mercier (1977 et 1978), La Redoute (1979 à 1983), La Vie Claire (1984 et 1985), RMO (1986 à 1989).

- Principales victoires : Tour du Limousin 1979 ; G.P. de Rennes 1980, 15^e étape du Tour de France 1980 ; Tour d'Armor 1981 ; Tour de France 1982 ; G.P. de la montagne du Tour de France 1982 ; Bordeaux-Paris 1987. Vainqueur des Six-Jours de Grenoble en 1982 et 1984 (avec Frank) et 1987 (avec Mottet), et les Six-Jours de Paris en 1984 (avec Frank) et 1986 (avec Clark).



Après la carrière de cycliste professionnel il a été 3 ans à la tête de l'équipe cycliste RMO en tant que directeur sportif, puis un an pour l'équipe Toshiba.

En 1993 il reconverti sa carrière dans la presse. Il s'installe il y a 18 ans à Valence et travaille pour le quotidien Le Dauphiné Libéré sur le secteur Drome-Ardèche.

Avec sa femme il s'est Installé à Anneyron, il a 2 enfants et apprécie la compagnie de ses 2 petits enfants Pablo et Noan.

Guide du spectateur

Il est conçu pour les accompagnants pour aller encourager les concurrents sur les parcours, dans des zones accessibles et bien identifiées. Il comporte des informations importantes sur l'organisation, et la découverte de notre «beau pays». **Demander le, il est gratuit en téléchargement sur le site internet du Raid et disponible à l'Office de Tourisme et à la salle polyvalente dès le samedi 26 mars 2016.**

Remerciements aux municipalités de Vallon Pont d'Arc, Salavas, Lagorce, aux institutions Conseil Départemental, Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche, aux annonceurs, sponsors, commerçants, aux clubs Vallon Plein Air, Vélo Club Vallonnais, triathlon de Saint Martin d'Ardèche, à tous les propriétaires terriens autorisant le passage du Kid Raid 07 et du Raid Nature du Pont d'Arc, les loueurs de canoës et tous ceux que nous aurions oubliés.

